



# LES ARCS DE CHEVREUSE

## INFORMATIONS GENERALES SAISON 2026 - 2027

Le Club **LES ARCS DE CHEVREUSE** est une association sportive affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc (FFTA).

Validité de la licence fédérale FFTA : du 1er Septembre 2026 au 31 Août 2027.

### TARIFS

#### Cotisation annuelle :

Celle-ci inclue : la licence fédérale, l'assurance fédérale, la cotisation régionale, la cotisation départementale et la cotisation club.

#### Age minimum : 10 ans

| Archers       | Débutants | Confirmés |
|---------------|-----------|-----------|
| Jeunes        | 155,00 €  | 135,00 €  |
| Adultes       | 180,00 €  | 160,00 €  |
| Second club   |           | 75,00 €   |
| Non Chevrotin | 10,00 €   | 10,00 €   |

#### Réductions :

- Grâce à la Mairie de Chevreuse, chaque jeune Chevrotin (jusqu'à 20 ans) bénéficie d'une réduction de 40€ pour une inscription à une activité sportive ou culturelle. Pour ce faire, il devra obligatoirement présenter sa carte nominative à usage unique délivrée sur le site de la ville Chevreuse.fr
- De 10% pour le deuxième archer inscrit d'une même famille

#### Pour les archers débutants :

Tout le matériel d'arc est mis gratuitement à disposition la première année.

Il vous faudra faire l'acquisition auprès du Club du Kit Archer (carquois, flèches, protège bras, dragonne et palette) : 60 €

#### Pour les archers confirmés :

Possibilité de louer un arc d'initiation pour 80 € l'année.

#### Caution du matériel :

Débutants ou confirmés, les archers emportent leur arc chez eux contre un chèque de caution de 300 € (non débité).

Tout règlement est pour la saison complète, aucun remboursement ne sera fait en cours d'année.

## ENTRAINEMENTS

**Gymnase** : dans la grande salle du gymnase Fernand Léger - entrée par le vestiaire n° 6

**Le port de tennis propres est obligatoire**

- \* L'initiation et le perfectionnement pour les archers débutants et confirmés, se déroulent le JEUDI soir :
  - de 19 h 30 à 20 h 30 : jeunes
  - de 20 h 30 à 22 h : adultes
- \* Les entraînements libres sont le VENDREDI soir (après accord de l'entraîneur) :
  - de 19 h 45 à 22 h
- \* Les cours sont dispensés par des Entraîneurs diplômés Fédéraux.
- \* Le gymnase est fermé durant les vacances scolaires et les jours fériés

**Terrain** : selon la météo et la disponibilité des entraîneurs.

### **Début des cours** :

- |                        |                                          |
|------------------------|------------------------------------------|
| * Jeudi 10 septembre : | * Jeudi 17 septembre :                   |
| - Jeunes Confirmés     | - Jeunes Débutants (avec les Confirmés)  |
| - Adultes Confirmés    | - Adultes Débutants (avec les Confirmés) |

## MODALITES D'INSCRIPTIONS

L'inscription au club est soumise :

- à la fiche d'inscription renseignée et signée (plus autorisation parentale pour les mineurs),
- au règlement de la cotisation,
- à la présentation du questionnaire de santé FFTA (et certificat médical si au moins 1 réponse positive),
- à l'acceptation des règles de sécurité.

## COORDONNEES

### LES ARCS DE CHEVREUSE

#### **Présidente** :

Mme FILLON Sibille  
Portable : 06.29.14.72.10

#### **Trésorier** :

Mr LEMAITRE Sylvain  
Portable : 06.26.25.33.81

Messagerie : [archers.chevreuse@orange.fr](mailto:archers.chevreuse@orange.fr)  
Site internet : [www.lesarcsdechevreuse.com](http://www.lesarcsdechevreuse.com)